



DIEPAT/24-1012-230 du 17/06/2024

**LISTE D'APTITUDE POUR L'ACCES AU CORPS DE SECRETAIRE ADMINISTRATIF DE
L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR (SAENES) AU TITRE DE
L'ANNEE 2024**

Références : Décret n° 94-1016 du 18 novembre 1994 fixant les dispositions statutaires communes applicables à divers corps de fonctionnaires de la catégorie B modifié - Décret n° 94-1017 du 18 novembre 1994 fixant les dispositions statutaires communes applicables aux corps des secrétaires administratifs des administrations de l'État et à certains corps analogues, modifié - Décret n° 2008- 1385 du 19 décembre 2008 portant création du corps des secrétaires d'administration de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur - Décret n° 2009-1388 du 11 novembre 2009 portant dispositions statutaires communes à divers corps de fonctionnaires de la catégorie B de la Fonction publique de l'État - Décret n° 2010- 302 du 19 mars 2010 fixant les dispositions statutaires communes applicables au corps de secrétaires administratifs des administrations de l'État et à certains corps analogues relevant du décret n° 2009-1388 du 11 novembre 2009 portant dispositions statutaires communes à divers corps de fonctionnaires de la catégorie B de la fonction publique de l'État - Décret n° 2010-1152 du 29 septembre 2010 relatif aux secrétaires administratifs de l'Éducation nationale et de l'enseignement supérieur - Bulletin académique spécial n° 437 du 15 février 2021 relatif aux lignes directrices de gestion académiques - Note de service MENH2233335N du 1er décembre 2022 parue au bulletin officiel n° 47 du 15 décembre 2022 - Bulletin académique n° 963 du 3 avril 2023 relatif au plan pluriannuel (2021-2026) de requalification de la filière administrative – Bulletin académique n° 1000 du 11 mars 2024 relatif au recrutement par liste d'aptitude des SAENES au titre de l'année 2024

Destinataires : Tous destinataires

Dossier suivi par : M. GENESTOUX - chef de division de la DIEPAT - Tel : 04 42 91 72 26 - Mail : nicolas.genestoux@ac-aix-marseille.fr - M. SADAILLAN - chef du bureau des personnels administratifs et des personnels jeunesse et sports - Tel : 04 42 91 72 28 - Mail : pascal.sadaillan@ac-aix-marseille.fr - Mme MERLIN - gestion des SAENES (A>H) - Tel : 04 42 91 72 29 - Mail : gabrielle.merlin@ac-aix-marseille.fr - Mme CORTI - gestion des SAENES (I>Z) - Tel : 04 42 91 72 30 - Mail : anne.corti@ac-aix-marseille.fr - Secrétariat de division - Tel : 04 42 91 72 26 - Mail : ce.diepat@ac-aix-marseille.fr

Les candidats inscrits sur la liste d'aptitude d'accès au corps de SAENES avec effet au 1^{er} septembre 2024 sont les suivants :

Classement par ordre alphabétique :

NOM	PRÉNOM	AFFECTATION	REQUALIFICATION SUR POSTE
ALLIONE	Morgane	LYCÉE FOURCADE GARDANNE	OUI
ANDRE-TARANGET	Catherine	UAPV	
ATGER	Caroline	RECTORAT AIX-EN-PROVENCE	NON
CAENBERGS	Cyril	CLG CHAPE MARSEILLE	NON
CANOVA	Valérie	AMU	
COCHAT	Joelle	CLG FONTREYNE GAP	OUI
DEMATTE	Sonia	DSDEN84 AVIGNON	NON
DI DOMENICO	Pascale	LP CASARES AVIGNON	OUI
DIAZ	Josiane	AMU	
DUFORT	Sylvie	RECTORAT AIX-EN-PROVENCE	NON
GALLEGO	Michèle	CLG LES GORQUETTES - RASTOIN CASSIS	OUI

GARCIN	Lisa	RECTORAT AIX-EN-PROVENCE	OUI
GORI	Corinne	LYCÉE VAL DE DURANCE PERTUIS	OUI
MORO	Nathalie	CROUS	
PAHUD	Valérie	LYCÉE MONNET VITROLLES	NON
PSAILA	Béatrice	DSDEN13 MARSEILLE	NON
RAYBAUD	Marie Rose	LYCÉE PASQUET ARLES	NON
RODRIGUEZ	Lydie	CLG ROSA PARKS MARSEILLE	NON
SANZ	Béatrice	LYCÉE RENÉ CHAR AVIGNON	NON
SELLITRI	Anne Marie	CLG COUTAREL ISTRES	OUI
SOUNA	Djamila	RECTORAT AIX-EN-PROVENCE	OUI
VALETTE	Caroline	CLG LOU GARLABAN MARSEILLE	OUI

À titre indicatif, l'ancienneté moyenne de corps des ADJAENES promus est de : 19 ans et 4 mois.

Signataire : Pour le recteur et par délégation, Bruno MARTIN, secrétaire général de l'académie d'Aix-Marseille